

## **L'INFIRMIÈRE DE PREVENTION SANTÉ AU TRAVAIL**

### **Ses missions :**

L'infirmière de prévention santé au travail est membre de l'équipe pluridisciplinaire académique de prévention. Elle travaille en collaboration avec les médecins de prévention, l'inspecteur santé et sécurité au travail, le conseiller de prévention académique et les conseillers de prévention départementaux. L'activité de l'infirmière de prévention santé au travail est d'agir au plus près des EPLE, des écoles et des services académiques pour contribuer, en concertation avec les autres acteurs de prévention dont les médecins de prévention aux actions suivantes :

### **1°) l'action sur le milieu professionnel**

- Les actions de formation et de sensibilisation à l'hygiène et à la santé dans le cadre du programme annuel de prévention.
- L'accompagnement dans l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine
- L'aide à l'élaboration d'une prévention collective et individuelle contre l'exposition aux risques, les accidents de service ou les maladies professionnelles
- l'information sanitaire
- L'hygiène générale des locaux et des services...
- L'aide à l'évaluation des risques (DUERP) et les moyens de prévention adaptés
- Participation au CHSCT académique et départementaux

### **2°) la surveillance médicale des agents**

La mission de l'infirmière de prévention consiste, en lien avec le médecin de prévention, à repérer et conseiller les personnels relevant d'un suivi individuel renforcé:

- les agents occupant des postes présentant des risques professionnels particuliers ;
- les handicapés ;
- les femmes enceintes...